

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 17 (1872)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Rassemblement de troupes de la 8e division  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-333068>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

fanterie, présentant des intervalles étroits, qui obligent la première à se former en colonnes profondes pour pesser Le temps exigé pour cette formation pourrait faire manquer le moment favorable au choc. *(Journal de l'armée belge).*

*Planschwerk œfver antagna nyare geværsmodeller ritadt och utgifvet af Gustaf Frumerie, under-løjtenant vid Kongl. svea artilleri-regemente. Atlas in-folio. Stockholm.*

Sous ce titre M. le lieutenant Frumerie, de l'artillerie suédoise, publie un ouvrage des plus utiles et des plus intéressants. C'est une description des nouveaux modèles de fusils des diverses armes européennes, accompagnée de magnifiques planches coloriées comprenant toutes les pièces des armes décrites, à la grande échelle de demi ou quart de grandeur naturelle. Les deux planches que nous avons reçues contiennent le fusil Remington et le fusil Werder; la suivante devait donner le fusil à aiguille prussien. Ce consciencieux travail, remarquable à tous égards, formera sans contredit une des plus belles collections du genre; en outre il sera par le luxe de sa confection, un splendide ornement de toute bibliothèque militaire choisie.

A l'occasion des nouvelles armes portatives mentionnons aussi un précieux tableau donné dans le dernier numéro de la *Rivista militare italiana* intitulé *Cenni sulle armi portatili a retrocarica in uso presso le varie potezze d'Europa nell'anno 1872* par le capitaine F. du 55<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Ce tableau donne la nomenclature de tous les modèles actuels, avec le système de fermeture, le mécanisme de la charge, le nombre des mouvements de la charge, la rapidité du tir au visé et sans visé, le mode d'inflammation, la description du canon, du calibre, des rayures, du projectile, de la baïonnette, de la hausse, de l'arme totale, de la poudre, de la portée, de la vitesse initiale, etc. Une colonne d'observations complète les descriptions. Ainsi l'on a sous un petit volume, en 42 pages in-8<sup>o</sup>, le résumé de recherches vraiment colossales.

#### RASSEMBLEMENT DE TROUPES DE LA 8<sup>e</sup> DIVISION.

**25 août.** Ce rassemblement, commandé par M. le colonel fédéral Scherer, aura lieu du 1<sup>er</sup> au 13 septembre sur la Sitter. Les états-majors se réunissent aujourd'hui à St-Gall, pour une instruction préliminaire et pour les reconnaissances. Les troupes reçoivent, pendant ce temps, une instruction préparatoire dans les Cantons.

Les manœuvres de brigade dureront jusqu'au 7 septembre, la 1<sup>re</sup> brigade entre la Sitter et la route de Gossau à Hauptwyl, la 2<sup>me</sup> brigade entre cette route et la Glatt, la 3<sup>me</sup> brigade entre la Glatt et la Thur y compris la rive gauche de cette rivière, la brigade de carabiniers aux environs de Hérisau et sur la droite de la Sitter. Le 8 septembre, après une manœuvre de division le 7, commenceront les manœuvres de campagne, qui s'étendront de Gossau jusqu'à Rohrschach.

D'après des ordres de division que vient d'émettre M. le colonel fédéral Scherer, quelques innovations intéressantes seront pratiquées, entr'autres :

1. Chaque homme sera muni d'une couverture de laine.
2. Chaque unité tactique aura deux chars d'approvisionnements, à deux chevaux conduits par des soldats du train, qui serviront au transport des vivres, des pharmacies de campagne, des brancards, des caisses de quartier-maîtres et d'outils, et des ustensiles de campagne.
3. La tenue sera rigoureusement réglementaire.

4. Les troupes, y compris les officiers de compagnie, seront autant que possible cantonnées dans de grands emplacements, casernes, etc.

5. La ration journalière s'accroîtra de  $\frac{1}{4}$  livre de fromage par homme, de 10 livres de farine d'avoine et 2 de beurre par 100 hommes pour la soupe du matin.

6. Les officiers, y compris les états-majors, feront autant que possible table commune.

7. Les brigades d'infanterie seront divisées en deux demi-brigades.

8. Les brigadiers exerceront soigneusement l'emploi de grandes chaînes de tirailleurs, le déploiement de bataillons entiers en tirailleurs, le renforcement des chaînes et le ralliement des bataillons.

Nous nous proposons de revenir, après les expériences du rassemblement, sur ces deux derniers points, qui soulèvent des problèmes importants de tactique moderne.

Disons déjà que si l'institution de la demi-brigade peut être avantageuse comme unité momentanée et facultative, elle semblerait plutôt nuisible comme unité réglementaire obligatoire. Quant aux manœuvres de grandes masses de tirailleurs, difficiles déjà pour des troupes bien exercées, elles le paraissent encore plus pour nos milices, qui atteindraient peut-être mieux au même but par un emploi généralisé des colonnes de compagnie.

---

#### SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE. SECTION VAUDOISE.

Le comité de la section vaudoise a adressé la circulaire suivante à MM. les officiers :

31 août 1872.

Messieurs,

En vertu des décisions qui ont été prises à l'assemblée générale du 22 mai dernier, il y aura *les 20 et 21 septembre* prochain une reconnaissance topographique du terrain entre Yverdon et Lausanne et le lendemain 22 une séance dans ce dernier endroit, le tout conformément au programme ci-annexé.

Le comité engage les membres de la société à prendre part à ces travaux et à assister à l'assemblée du 22 en aussi grand nombre que possible.

En organisant cette reconnaissance, le comité a répondu à un vœu exprimé par un grand nombre d'officiers désireux de travailler réellement à leur instruction, et, en choisissant un terrain important et très peu connu, il a voulu procurer aux officiers un champ d'études varié.

Le Département militaire vaudois a bien voulu faciliter cette tâche en accordant aux officiers la faculté d'acquérir la carte du Canton de Vaud au  $\frac{1}{50000}$  au prix réduit de 80 cent. la feuille.

Il a été pris des mesures pour qu'il y ait à la séance du 22 septembre un nombre suffisant de travaux intéressants.

Partout on travaille, partout on s'instruit, ne restons pas en arrière, et réunissons-nous nombreux pour resserrer les liens de bonne amitié qui ont toujours existé entre tous les officiers de notre chère patrie.

Au nom du comité de la section vaudoise de la société militaire fédérale :

*Le président,*

E. BURNAND, colonel fédéral.

*Le secrétaire ad-interim,*

Jules NEY, sous-lieutenant.

**Observation.** — Pour pouvoir organiser la reconnaissance et la réunion de Lausanne d'une manière sûre et pour faciliter la tâche du comité local, il importe de connaître le nombre des officiers qui assisteront à tout ou partie de ces réunions.

En conséquence, chaque officier voudra bien remplir, détacher et affranchir la feuille ci-contre, qui doit être adressée au comité avant le 15 septembre prochain.

Il sera pourvu au transport dès Yverdon et Echallens à Lausanne, des képis, sabres et autres effets des officiers qui participeront à la reconnaissance.

Le prix de la carte de fête est fixé à 4 francs.